



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

Président : Pascal PARENT.

Présents à Lyon : Lilian JURY, Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Pierre LONGERE, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN, Chrystelle RACLET, Daniel THINLOT, Joël MALIN.

Présents à Cournon : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS.

Présent à Aurillac : Roland LOUBEYRE.

En visioconférence : Jean-Marc SALZA.

Assistent : Méline COQUET, Richard DEFAY, Jean-François VALLET et Vincent NOLORGUES.

Pascal PARENT salue la présence de Vincent NOLORGUES. Présent au siège de la Ligue à Lyon pour une réunion sur les contrats d'objectifs ce même jour, il a été tout naturellement invité à assister à la présente réunion, tout comme Jean-François VALLET.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

- ✓ COMEX du 25 avril, du 30 avril et du 13 mai 2024.

25 avril :

Vu lors du précédent BP.

Pascal PARENT précise néanmoins que :

- L'AG de la LFA aura lieu en octobre et non pas en même temps que l'Assemblée Fédérale.
- Même relocalisée à Paris, l'AG de la FFF ne coûtera pas plus cher que si elle s'était tenue dans les Landes.
- Un match de l'Equipe de France Espoirs aura lieu à Grenoble en juin 2025.

30 avril :

Cette réunion avait uniquement pour objet le choix du nouvel équipementier de l'Equipe de France. Il restait deux candidats en lice : Nike et Adidas.

Adidas a fait une belle offre mais Nike s'est mobilisé pour faire une offre bien supérieure ce qui a permis au Président Diallo et aux autres négociateurs qui l'entouraient de proposer la reconduction du contrat avec Nike.

Le contrat étant de l'ordre du double de celui en cours, le COMEX a naturellement donné son accord à l'unanimité.



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

13 mai :

- Le budget de la FFF sera présenté aux ligues en visio le 27 mai. Le budget a été bouclé à l'équilibre à 288,8 M€.
- La négociation pour la gestion du Stade de France par un prestataire est en cours avec l'Etat mais la FFF est concernée, tout comme la FF de Rugby, car il y a une grande utilisation du stade par ces deux fédérations.
- La création d'un 2^{ème} Pôle France futsal a été confirmée sur la saison prochaine suite au succès de celui de Lyon qui fonctionne très bien.
- Sur la gouvernance de la LFA, après plusieurs allers-retours et la réunion de Montpellier, le texte final qui sera rédigé prévoira que la liste du Comex comprenne 5 membres dont 2 femmes désignées par le Président de la FFF dans sa liste pour constituer le « noyau dur » du BELFA, ensuite ces 5 seront complétés par 2 membres proposés par le Président de la LFA, 2 membres proposés par le collège des présidents de ligue, 2 membres proposés par le Collège des Présidents de District, et 1 membre proposé par le troisième collège.

La liste du COMEX passe de 19 à 20 membres car le poste d'ayant droit du Président de la LFA est supprimé de fait et il devra donc être élu avec le reste de la liste (suppression de fait aussi de l'AG de la LFA).

Composition du 3^{ème} collège : 9 membres [5 qui représenteront les clubs nationaux, 2 éducateurs (1 homme / 1 femme), 2 arbitres (1 homme / 1 femme)]. Pascal PARENT précise qu'il a demandé qu'une consultation des associations représentatives des éducateurs et arbitres soit prévue avant la nomination des deux éducateurs et arbitres, ce qui a été intégré.

Le COMEX a ainsi demandé au service juridique de préparer un texte qui sera soumis à l'AF concernant le changement de mode de désignation du BELFA. Pascal PARENT précise qu'il a maintenu son abstention car il estime toujours que nous sommes trop dans la précipitation sur ce dossier.

- Le vœu de la LAuRAFoot sur la Coupe de France a été adopté par le COMEX, à savoir qu'il puisse être procédé au remplacement de cinq joueurs au cours d'un match en trois séquences au maximum, à partir du 3^{ème} tour. Finalement ce sera plutôt 4 joueurs car le 16^{ème} joueur inscrit est obligatoirement un gardien de but.
- Modification proposée pour les obligations des équipes de N3 concernant les équipes de jeunes (à inscrire au nom propre du club et non sous un groupement de jeunes). Pascal PARENT a demandé à ce que cela soit revu car en N3 il y a encore beaucoup de clubs ruraux qui ont souvent besoin des communes voisines pour les catégories jeunes et s'organisent sous forme de groupements. Sa demande a été suivie. L'inscription des équipes de jeunes au nom propre du club reste obligatoire uniquement à partir de la N2.
- Validation de la création d'une Commission Fédérale du Statut de l'Arbitrage :

Avec la réforme des championnats nationaux seniors, il va y avoir des poules de plus en plus « mélangées » donc ce ne sera pas les mêmes statuts de l'arbitrage qui seront appliqués (différents d'une ligue à l'autre). Il faut une règle uniforme à tous les clubs dont l'équipe représentative évolue au niveau national.

Le texte porté par le Collège des Présidents de Ligue et piloté par Lilian JURY sera présenté à l'Assemblée Fédérale.



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

✓ Point sur les barrages de R1 :

Un point est fait à date sur ce dossier,

Et le Bureau Plénier, considérant ses précédentes décisions des 13 et 17 mai 2024,

Vu la demande des clubs de l'A.S. DOMERATOISE et de l'A.C. SEYSSINET PARISSET de différer leur match d'appui prévu le week-end des 25-26 mai 2024,

- Accède à leur demande sans pour autant fixer d'ores et déjà la date de report,
- Précise qu'il se prononcera ultérieurement sur le maintien ou non du match de barrage prévu le week-end des 1^{er} et 2 juin devant opposer les premiers des poules C et B.

Les autres dispositions des deux précédents Bureau Plénier des 13 et 17 mai 2024 restent inchangées.

Le Président PARENT remercie vivement le club et la mairie de Feurs qui avaient accepté de recevoir le match d'appui initialement prévu le 25 ou le 26 mai, et Pierre LONGERE d'avoir trouvé ce lieu en urgence.

✓ Point licences.

Au 20 mai, 287 717 licences donc 8,22% d'augmentation de date à date.

Nous comptons environ 22 000 licences de plus par rapport à la saison dernière.

+10,31% d'arbitres et surtout un total de 3018 arbitres donc l'objectif des 3000 arbitres fixé pour la fin du mandat a été atteint. Il nous restera à travailler pour les fidéliser.

Tous les districts et toutes les catégories progressent.

Pascal PARENT s'en réjouit. Bravo à tous et bravo aux clubs.

✓ Projet de procès-verbaux de la réunion du Conseil de Ligue du 06 avril 2024 et du Bureau Plénier du 26 avril 2024.

Les PV viennent d'être finalisés et ils seront envoyés à tous dès le lendemain.

✓ Point sur l'organisation du déplacement à Lille pour la finale de la Coupe de France le 25 mai 2024.

L'OL va disputer la finale et des places ont été proposées aux élus, bénévoles et salariés de la ligue. Toutefois, les places ainsi que le déplacement / l'hébergement ont un certain coût donc il est prévu de demander une participation aux inscrits (bien en-dessous du coût réel).

Il y aura donc douze participants qui ont confirmé dont 6 bénévoles et/ou élus + 6 salariés.

9 places ont été données au District de Lyon et du Rhône sur les 30 invitations de la Ligue.

La délégation prendra le TGV jusqu'à Massy le samedi puis le bus jusqu'à Lille. L'hôtel est à Massy donc le retour en bus se fera tout de suite après le match. Le retour en TGV à Lyon se fera ensuite le dimanche matin.

Pascal PARENT remercie Richard DEFAY de s'être occupé de cette organisation.



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

- ✓ Retour sur les finales des Coupes LAuRAFoot Seniors et Féminines du 12 mai 2024 à Annecy-le-Vieux, et Futsal du 18 mai 2024 à Voreppe.

Pierre LONGERE informe que les finales des Coupes LAuRAFoot Seniors et Féminines à Annecy le Vieux se sont très bien déroulées avec le beau temps et dans un cadre merveilleux.

Il félicite l'AS DOMERATOISE pour la victoire en senior masculins et l'ASSE en féminine.

Il salue le bon travail du club support et de la collectivité qui ont mis tout en œuvre pour que tout se passe bien, ainsi que la présence de membres du District de Haute-Savoie Pays de Gex qui a été très appréciée.

Concernant la finale régionale de la Coupe Futsal à Voreppe, Pierre LONGERE félicite l'ALF qui a gagné contre le F.C. VENISSIEUX.

C'était très bruyant dans la tribune mais tout s'est bien passé. On avait mis en place des moyens de sécurité qu'il ne regrette pas.

Il salue le bon accueil de la mairie de Voreppe qui en outre avait prévu un groupe de musiciens.

Didier ANSELME regrette les propos souvent insultants qu'il a entendus dans les tribunes, Jean-Marc SALZA confirmant qu'ils étaient parfaitement audibles sur la retransmission en direct. Ce qui ne fait pas une bonne publicité pour le Futsal !

- ✓ Retour sur la finale régionale du Festival Foot U13 Pitch à Feurs.

Pierre LONGERE informe que cette manifestation s'est très bien déroulée, avec un bon millier de parents présents en plus de nos équipes.

Il remercie l'U.S. FEURS, la municipalité et le collège pour leur participation comme toujours.

Il remercie également notre équipe communication car elle a été présente sur les 3 week-ends de suite.

Pascal PARENT remercie également Pierre LONGERE d'avoir coordonné cet excellent travail et d'avoir été activement présent sur cette manifestation et les deux week-ends de finales qui ont suivis.

Pascal PARENT informe que ce week-end a également eu lieu le tournoi international U15 de Neuville sur Saône, que notre Pôle Espoirs Garçons a brillamment remporté.

A cela, Pierre LONGERE rajoute que notre Pôle Espoirs s'est montré parfaitement représentatif de la ligue et qu'il a apprécié le très bon comportement des jeunes joueurs.

- ✓ Match de l'EDF Féminine U19 contre la Suisse le 1^{er} juin 2024 à Rumilly.

Simple rappel de l'organisation de ce match sur les installations du club du GFA RUMILLY VALLIERES que le Bureau Plénier remercie de son hospitalité.

- ✓ Match de l'EDF Féminine contre l'Angleterre le 4 juin 2024 à Saint-Etienne.

Simple rappel de l'organisation de ce match et Pascal PARENT informe qu'un évènement sera organisé en parallèle avec les anciennes joueuses internationales « bleues 2002 ».



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

2. Compétitions – Championnats & Coupes.

✓ Point championnat U16 R1.

Intervention de Pascal PEZAIRE concernant le championnat U16 R1 poules avenir et promotion. L'année prochaine sera la dernière année d'expérimentation et il conviendra de se positionner pour la suite.

Il estime donc qu'il est urgent d'attendre la fin de saison prochaine pour prendre d'importantes décisions. Pour autant, cela n'empêche pas de réfléchir à des ajustements pour la prochaine saison. Cette année, il y aura 4 relégations du CN 17 en U16 R1 avec pour conséquence que la saison prochaine dans le championnat U16 R1 avenir il y aura seulement 8 équipes. L'idée serait de faire en sorte que chaque équipe se rencontre trois fois, pour effectuer 21 rencontres. Il faut creuser le dossier et voir si c'est envisageable.

Autre point déjà validé au dernier BP : nous allons maintenir la poule U16 R1 promotion à 14 équipes au lieu de 12 équipes comme cela était initialement prévu car sinon, cela engendrerait trop de relégations en U16 R2.

Maintenant que les choses se sont précisées, Pascal PEZAIRE souhaiterait que l'on fasse un communiqué pour que les clubs sachent rapidement combien il y aura de relégations et confirmer le maintien de la poule U16 R1 promotion à 14.

✓ Mail du FBBP01 suite à leur descente du CN19.

Pascal PEZAIRE informe que le FBBP01 est relégué du CN 19 et que lorsqu'ils étaient montés en 2019, ils avaient refusé de conserver leur place en U18 R1. Aujourd'hui le club souhaite être réintégré en U18 R1 et non en U20. Toutefois, même si c'est justifié sportivement, ce n'est normalement pas possible règlementairement puisqu'on leur ferait prendre la place d'une autre équipe.

La CRS doit étudier ce cas lors de sa prochaine réunion du 27 mai et la situation sera ensuite réexaminée au BP du 03 juin.

✓ Point sur les Coupes

Les engagements en Coupe de France ont été ouverts mais il y a un problème informatique qui engendre des difficultés au niveau des inscriptions.

Le service informatique est informé et doit régulariser la situation dans la semaine.

On a déjà engagé de notre côté les clubs fédéraux et régionaux, mais dans l'intervalle, il est conseillé aux clubs départementaux de nous faire un mail pour qu'on les engage à leur place dès que possible.

✓ Calendrier Sportif 2024-2025 (Yves BEGON)

Jeunes : toujours en attente du calendrier fédéral donc nous n'avons pas pu avancer.

Modification en R1 F : Journée 22 avancée au 10 mai (au lieu du 17 mai).

Lilian JURY s'étonne encore une fois qu'aucun tour de cadrage n'ait été ajouté en Coupe LAuRAFoot Féminine.



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

Projet validé pour ce qui est des seniors et seniors F et qui peut être transmis en l'état aux districts pour préparer leur propre calendrier.

3. Point Financier.

- ✓ Point sur les relevés de compte.

Le relevé n°4 a été généré le 30 avril et représente la somme de 757 000 euros environ. Il doit être payé pour le 31 mai 2024.

En cas de non-paiement, il n'y a plus de retrait de points, on bloque la saisie des demandes de licence.

- ✓ ANS 2024 (Projets Sportifs Fédéraux – Instances et clubs)

Nous devons désormais étudier les montants à affecter aux clubs avant le 31 mai.

Programmation d'une réunion le 28 mai à 14h30 avec les présidents de district avant la Commission des Finances pour se positionner sur l'éligibilité des dossiers reçus.

4. Technique et formation.

- ✓ Réunions LFA sur les nouvelles pratiques du 06 mai 2024 et sur les contrats d'objectifs du 21 mai 2024.

- Réunion LFA sur les nouvelles pratiques du 06 mai 2024 à Lyon :

Rappel de la stratégie de la FFF sur le développement des nouvelles pratiques :



DEPLOIEMENT

Pratiques	Priorité fédérale (1 à 3)	Argumentaires
	3	<ul style="list-style-type: none">• Pratique sport/santé• Cible féminine• Contraintes techniques et pédagogiques• Pratique intraclub• Installations adaptées (petit espace propice à la pratique)
	3	<ul style="list-style-type: none">• Pratique associée pour tous les publics• Pratique intergénérationnelle• Pratique Sport / Santé• Pratique compétitive à développer• Lien avec le Foot Golf à cadrer et développer
	1	<ul style="list-style-type: none">• Pratique soft du football (pratique sport / santé)• Pratique accessible• Délégation du Ministère des Sports• Concurrence des autres fédérations• Enjeu sociétal pour les seniors
	1	<ul style="list-style-type: none">• Intégration de la FFDAF• Délégation du Ministère des Sports• Pratique associée, loisirs et compétition• Lien historique avec le football (tennis-ballon)• Pratique fun et acrobatique
	2	<ul style="list-style-type: none">• Pratique adaptée à tous les publics• Pratique intense• Limite de la pratique : Installations• Pratique compétitive à développer• Complémentarité à trouver entre les structures clubs et les structures privées
	3	<ul style="list-style-type: none">• Fort intérêt de la cible des jeunes et jeunes / adultes• Complément ludique à la pratique traditionnelle• Nécessité de promotion de la pratique dans les clubs et de développement des compétitions• Pas de formation de l'encadrement pour le moment





BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30
en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

Information donnée sur la création de deux nouveaux types de licences : futnet et foot santé :

Contexte Licence Foot Santé

La Ligue du Football Amateur souhaite proposer une solution aux personnes qui ne souhaitent pas pratiquer un football compétitif, avec contacts physiques, mais plutôt une pratique axée sur la santé et la remise en forme.

Cette philosophie s'inscrit également dans un enjeu porté par le gouvernement, à savoir le « sport santé » et dans une période pré olympique et paralympique en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Cette philosophie doit faciliter l'accès à la pratique.

Dans ce contexte, la Ligue de Football Amateur a proposé à l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2023 la création d'une nouvelle licence : la Licence « Foot Santé ».

Cette proposition a été acceptée à plus de 93%.





BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

Contexte Licence Futnet

La FFF est, depuis mars 2022, la fédération délégataire pour le développement du Futnet sur le territoire national.

Un championnat national, la **D1 Futnet**, a été créée lors de la saison 2023-24 et une **D2 Futnet** verra le jour lors de la saison 2024-25 (cf. **Décision de l'Assemblée fédérale d'été de la FFF du 10 juin 2023 à Paris**).

6 Ligues ont déjà lancé leur championnat régional au cours de la saison 2023-24.

Dans ce contexte, la Ligue de Football Amateur a proposé à l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2023 la création d'une nouvelle licence : la Licence « Futnet ».

Cette proposition a été acceptée à plus de 93%.



LICENCES FFF

QUI FAIT QUOI ? (à partir de la saison 2024/2025)

	Licence Libre	Licence Futsal	Licence Futnet	Licence Foot Entreprise	Licence Loisir	Licence Santé
Foot à 3/4/5	Je participe à toutes les offres, compétitives* ou loisir organisées par FFF/Ligue/District ou par mon club					
Foot 8						
Foot à 11						
Futsal		Je participe à toutes les offres, compétitives ou loisir organisées par la FFF/Ligues/Districts ou par mon club				Je participe aux offres loisir organisées par la FFF/Ligue/District ou mon club
Beach Soccer						Je participe aux offres compétitives ou loisir organisées par la FFF/Ligue/District ou mon club
Futnet			Je participe à toutes les offres, compétitives ou loisir organisées par la FFF/Ligues/Districts ou par mon club	Je participe à toutes les offres, compétitives ou loisir organisées par la Ligues/Districts* en fonction de leur règlement		
Foot 5						
Foot en Marchant						Je participe aux offres loisir organisées par la FFF/Ligue/District ou mon club
Golf Foot						
Fit Foot						Je participe à l'activité uniquement au sein de mon club
eFoot	Je participe à toutes les offres, compétitives ou loisir organisées par FFF/Ligue/District					

*uniquement les compétitions de Futsal de niveau B

*également une offre Foot à 11 portée par la FFF

Joël MALIN s'étonne que l'on mette du e-Foot dans les nouvelles pratiques et il estime que l'on en demande toujours plus à effectifs et à moyens constants.



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

Vincent NOLORGUES rappelle que la LFA donne un catalogue d'actions et qu'il est demandé à chaque territoire de développer les pratiques qui fonctionnent le mieux sur leur territoire, rien n'est obligatoire ou imposé.

Jean-François VALLET précise que le foot en marchant et le futnet semblent pourtant faire partie des priorités.

- Réunion du 21 mai 2024 sur les contrats d'objectifs avec la LFA en « lever de rideau » du présent BP :

Pour cette réunion, Vincent NOLORGUES était présent à Lyon avec une grande partie des présidents de district.

Pierre BERTHAUD et Hubert FOURNIER était en visioconférence depuis leur séminaire DTN.

La principale information à retenir est que la LAuRAFoot est plutôt bonne élève sur l'ensemble des indicateurs.

La seule correction importante concerne la Journée Nationale des Bénévoles dans la mesure où elle a eu lieu à Lyon et non à Paris cette année, ce qui engendré une moins-value sur cette ligne budgétaire des CO.

Le budget de la saison prochaine sera sensiblement le même que cette année.

Réunion de la LFA le jeudi 23 juin avec l'ANS pour valider les chiffres.

- ✓ Séminaire des CTRA des 15 et 16 mai 2024 à Tola Vologe.

Jean-Marc SALZA informe que le séminaire des CTRA s'est très bien passé et que l'IEFF et la CFA étaient très satisfaits de l'organisation.

Il demande à ce que l'on organise un Copil de l'IR2F pour le début du mois de juin car on risque d'avoir un problème de tarification sur les frais pédagogiques des FIA qui sont insuffisants par rapport aux dépenses. L'idée serait de passer de 90 à 120 euros, ce qui reste loin de correspondre au réel. D'autres ligues ajoutent des frais administratifs de 30 euros aux 90 euros préconisés par l'IEFF.

On va mettre en ligne les formations de la saison prochaine au plus tard à la mi-juin donc il faudra tout de suite communiquer avec les bons tarifs.

Pascal PARENT s'étonne de cette demande car la Commission Fédérale des Arbitres s'est opposée à toute augmentation de tarif. Comment peut-on vouloir développer le recrutement des arbitres en augmentant les tarifs?

La LAuRAFoot sera Ligue pilote l'année prochaine pour les FIA dont une partie serait dématérialisée.

Il faut effectivement organiser un COPIL en urgence pour trancher notamment sur l'aspect tarifaire des FIA après avoir fait remonter la position de la LAuRAFoot au plan national.

- ✓ Opération Toutes'Foot.

Le jury s'est réuni le 15 mai dernier. Pour l'édition 2024, 90 dossiers recensés au niveau régional qui ont débouchés sur 31 dossiers de clubs éligibles.

Les 4 dossiers qui ont été retenus par les membres présents sont les suivants :



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

- Clubs « néo » (initiant une démarche de féminisation) :
 - E.S. Veauche (42)
 - U.S. Chapdes Beaufort (63)
 - Clubs « structurés » :
 - C.S. St Pierre (74)
 - Essor Bresse Foot 01 (01)
- ➔ **Ces 4 clubs sont validés par le Bureau Plénier.**

Le jury national aura lieu le 12 juin et les équipes lauréates seront accueillies à Clairefontaine les 06/07 juillet.

- ✓ Validation des chefs de délégation pour la finale nationale du Festival Foot U13 Pitch à Capbreton.

GF38 (équipe garçon) : Dominique DRESCOT

OL (équipe féminine) : Abtisssem HARIZA

ASSE (équipe féminine) : Christine HALLER (élue commission mixité)

FC D'Annecy (équipe féminine) : Claude GRANGE (bénévole District Hte Savoie Pays de Gex)

➔ **La délégation est validée par le Bureau Plénier.**

- ✓ Validation des résultats des bilans finaux Labels.

Etude des Labels Jeunes FFF des Districts de l'Ain, de la Loire, du Puy de Dôme, de l'Allier, de Haute-Savoie Pays de Gex, de la Haute-Loire, de la Savoie et du Cantal : les propositions des districts sont validées.

Les trois autres districts seront traités à la prochaine réunion du BP.

Clubs nationaux : les avis de la Commission Régionale du Label sont validés.

Dossier Lyon la Duchère : en attente de la décision de la Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône.

- ✓ Date remise du Label au Puy en Velay : le 23 mai 2024.

Information de la date aux membres du Bureau Plénier et de la présence de Lilian JURY pour effectuer cette remise.

- ✓ Arrêté de composition des jurys BMF et BEF 2024/2025.

Proposition :

- Représentant du DTN : Pierre BERTHAUD (suppléant S. DULAC).
- Représentant du Président de la Ligue : Joël MALIN (suppléant D. ALLARD).
- Personne qualifiée en football : Dominique DRESCOT (suppléant P. PEZAIRE).
- Personne désignée par les représentants des salariés du football : Jean- Luc HAUSSLER (suppléant : E. COGNET).
- Personne désignée par les représentants des employeurs du football : Christophe DUVERNE.
- Cadres techniques : Valérie RIBOULET – Francis HUDRY (suppléants : Rémi LECOUR et J-M TERRASSE).

➔ **La composition du jury 2024/2025 est validée par le Bureau Plénier.**



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

5. Point juridique.

- ✓ Première étude des modifications règlementaires pour l'AG du 29 juin prochain.

Une première étude des modifications règlementaires est faite.

Pascal PARENT fait part de ses remarques qu'il transmet au service juridique. Par ailleurs, certains points sont à clarifier et repréciser.

Une nouvelle étude sera faite au prochain Bureau Plénier, chacun devant d'ici-là examiner les textes dans le détail.

- ✓ Propositions de la CRS pour la saison 2024/2025 (Pascal PEZAIRE).

- Championnat U16 R2 :

Le sujet qui revient tous les ans concernant la compétition U16 R2, c'est l'impossibilité d'accéder à ce championnat lorsqu'on est en U15 R2 et aussi la problématique des U16 R2 qui descendent en district.

Accueilli à la dernière réunion de la CRS, le club d'Aubenas (Sud Ardèche) a fait une proposition intéressante, qui tourne autour de la possibilité d'avoir une passerelle entre les équipes U15 R2 et U16 R2.

L'idée serait que le Conseil de Ligue autorise les districts qui le souhaitent de faire basculer une équipe U15 R2 en U16 R2 et abandonner l'idée de faire monter une équipe de U15 D1.

Tous les territoires doivent être d'accord avec ce principe mais aussi avec le fait que tous les districts pourraient ne pas avoir la même règle pour déterminer l'équipe accédant en U16 R2 (soit équipe qui accède de U15 R2 soit de U15 D1).

Cet ajustement ne changerait pas le nombre d'accédants des territoires en fin de saison.

Ce point est à développer et sera de nouveau présenté au prochain Bureau Plénier du 03 juin 2024.

- Proposition concernant le championnat U18 R2 F et la relégation du CN U19 F : sera présenté au prochain Bureau Plénier.

- Pour l'accession en U20 R2, aujourd'hui les districts du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Allier n'ont pas de potentiel barragiste. Nous sommes toujours en attente de la réponse du Puy de Dôme et de l'Ain.

Au niveau de la Loire, le club de St Chamond souhaite monter en U20 R2.

S'il n'y a que deux clubs de deux districts qui souhaitent accéder à ce championnat, alors il n'y aura pas besoin d'organiser de barrage.

- ✓ Equipes réserves Futsal R1.

Parmi les obligations des clubs régionaux futsal, figure celle d'avoir une équipe réserve participant à un championnat Futsal de Ligue ou de District, **et terminant le championnat.**

Dans le cas d'une mise hors-compétition pour raison disciplinaire, est-ce qu'on considère que l'équipe réserve n'a pas fini le championnat et donc que son équipe première n'est pas en règle avec cette obligation ?

- ➔ **Le BP décide à la majorité (4 abstentions, 0 contre) que dans un tel cas, le fait de ne pas terminer le championnat n'est pas totalement du fait du club, et qu'il convient**



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

donc de le considérer comme étant en règle avec cette obligation (pas de double peine).

- ✓ District Drôme-Ardèche : demande de transfert d'un dossier disciplinaire à la CRD.

Un membre de la Commission de Discipline du District Drôme-Ardèche fait l'objet d'un rapport et doit donc être présenté à une Commission de Discipline.

Pour éviter tout conflit d'intérêt, le district demande à la Commission Régionale de Discipline de se saisir du dossier.

➔ **Le Bureau Plénier valide le transfert du dossier à la CRD.**

- ✓ Point sur les dossiers de fusions et groupements pour la saison 2024/2025.

• FUSIONS-ABSORPTIONS :

Pris connaissance des projets de fusion-absorption suivants pour la saison 2024 / 2025 :

Pour le District de l'Isère :

523345 – A.S. D'OYEU – **Club absorbant.**

534405 – ST CHABONNAIS

➔ Nouveau nom du club : CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES

Pour le District de l'Allier :

514190 – A.S. SALIGNOISE – **Club absorbant.**

521287 – A.S. PIERREFITTOISE

➔ Nouveau nom du club : SALIGNY PIERREFITE FOOT

Pour le District de l'Allier :

582260 – U.S. SAULCET LE THEIL – **Club absorbant.**

590213 – A.S. BRANSATOISE

➔ Nouveau nom du club : UNION SAULCET-LE-THEIL-BRANSAT

Pour le District de l'Allier :

508743 – ST. ST YORRAIS – **Club absorbant.**

521686 – ET.S. VERNETOISE

➔ Nouveau nom du club : STADE SAINT-YORRE – LE VERNET FOOTBALL

Pour le District du Puy-de-Dôme :

560905 – FOOTBALL CLUB CLERMONT INTERNATIONAL - **Club absorbant**

552951 – CLERMONT OUTRE MER

➔ Nouveau nom du club : Inconnu à ce jour



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

Pour le District de la Loire :

582615 – FUTSAL CLUB DU FOREZ – **Club absorbant**

563672 – PLCQ FUTSAL CLUB

➔ Nouveau nom du club : SAINT ETIENNE METROPOLE FUTSAL

Pour le District de la Loire :

529512 – F.C. LURIECQUOIS

552011 – U.S. SUD FOREZIENNE – **Club absorbant**

➔ Nouveau nom du club : Inconnu à ce jour.

Considérant que les Districts concernés sont favorables à la réalisation des fusions précitées ;

Considérant que les clubs précités ont chacun une situation financière nette et équilibrée ;

Considérant que la distance séparant les sièges des clubs constitutifs de chacun des projets de fusion est inférieure à 15 km ;

Après analyse des projets de fusion présentés par les clubs,

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot émet un avis favorable à la réalisation de chacun des projets de fusion précités.

L'homologation définitive des nouveaux clubs par le COMEX est toutefois subordonnée à la production à la LAuRAFoot, avant le 1^{er} juillet 2024, sur le logiciel « Vie des Clubs », des documents suivants :

- le P.V. d'Assemblée Générale du club, régulièrement convoquée, confirmant l'absorption
- les nouveaux statuts de l'association et la composition de son Comité
- le P.V. de dissolution du club absorbé .

• **FUSIONS-CREATIONS :**

Pris connaissance des projets de fusion création suivants pour la saison 2024 / 2025 :

Pour le District de l'Ain :

560289 – FOOTBALL CLUB ARTEMARE

516722 – C.S. DU VALROMEY

➔ **Nom du nouveau club : Inconnu à ce jour**

Pour le District du Puy-de-Dôme :

514518 – A.S. DE CHARENSAT

517493 – A.S. MONTEL VILLOSSANGES

➔ **Nom du nouveau club : AS CHARMONTVILLO**



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30

en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

Pour le District de Lyon et du Rhône :

504228 – F.C. DE FONTAINES

551420 – F.C. DU FRANC LYONNAIS

➔ **Nom du nouveau club : SAONE FRANC LYONNAIS**

Pour le District de Haute-Savoie Pays de Gex :

553560 – F.C. DE COMBLOUX

526200 – C.S. MEGEVE

➔ **Nom du nouveau club : Inconnu à ce jour**

Pour le District de Haute-Savoie Pays de Gex :

519820 – F.C. ANTHY SP.

521193 – U.S. MARGENCEL

➔ **Nom du nouveau club : GJ ANTHY-MARGENCEL (idem groupement) - Nom refusé.**

Ce projet de fusion-création est accepté sous réserve de la modification du nom du club issu de la fusion, sans utiliser le terme GJ (Groupement de Jeunes). Une nouvelle proposition devra être faite avant le 15 juin 2024.

Considérant que les Districts concernés sont favorables à la réalisation des fusions précitées ;

Considérant que les clubs précités ont chacun une situation financière nette et équilibrée ;

Considérant que la distance séparant les sièges des clubs constitutifs de chacun des projets de fusion est inférieure à 15 km ;

Après analyse des projets de fusion présentés par les clubs,

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot émet un avis favorable à la réalisation de chacun des projets de fusion précités.

L'homologation définitive des nouveaux clubs par le COMEX est toutefois subordonnée à la production à la LAuRAFoot, avant le 1^{er} juillet 2024, sur le logiciel « Vie des Clubs », des documents suivants :

- L'attestation sur l'honneur
- Les P.V. des A.G. des clubs, régulièrement convoqués, ayant décidé leur dissolution
- Le P.V. de l'A.G. constitutive du nouveau club
- Les statuts de l'association et la composition de son Comité
- Le récépissé de déclaration en préfecture de la nouvelle association.

• **GROUPEMENTS :**

Pris connaissance des projets de groupement suivants pour la saison 2024 / 2025 :

Pour le District de l'Allier :



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30
en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

529489 – U.S. DE BIEN ASSIS MONTLUCON

522999 – AM. LAIQ. DE QUINSSAINES

547645 – MONTLUCON F.C.

Catégories concernées : U6 à U18.

Nom du groupement : GROUPEMENT JEUNES 2M

Pour le District de l'Allier :

582302 – BEZENET DOYET FOOTBALL

533929 – U.S. MALICORNE

521559 – A.S. MONTVICQUOISE

Catégories concernées : toutes les catégories jeunes.

Nom du groupement : JEUNESSE SPORTIVE BASSIN MINIER.

Pour le District de l'Allier :

524950 – FOY. RUR. DE POUZY MESANGY

506247 – A.S. CERILLY

518522 – ESP. S. ST PLAISIR

506275 – A.S. LURCYQUOISE

519997 – F.C. DE COULEUVRE

Catégories concernées : toutes les catégories jeunes

Nom du groupement : GJ BOCAGE ALLIER FOOTBALL.

Pour le District de l'Allier :

506258 – A.S. DOMERATOISE

550852 – MONTLUCON FOOTBALL

517321 – U.S. ST VICTOR

Catégories concernées : U6 F à Seniors F.

Nom du groupement : Inconnu à ce jour. Proposition de nom à nous faire parvenir pour le 15 juin au plus tard.

Pour le District de l'Isère :

504301 – U.S. CORBELIN

581188 – O. LES AVENIERES

Catégories concernées : U14 à U18

Nom du groupement : GJ UNION DES JEUNES FOOTBALLEURS DE CORBELIN LES AVENIERES.

Pour le District de l'Isère :

545698 – F.C. VALLEE DE LA GRESSE

511676 – J.S. ST GEORGEOISE

Catégories concernées : U13 F à U18 F et Seniors F



BUREAU PLENIER

Mardi 21 mai 2024 à 17h30
en visio à Lyon, Cournon et Aurillac

Nom du groupement : GF ACADEMIE FEMININE DU BRION

Pour le District de la Loire :

551766 – AS FINERBAL NERVIEUX BALBIGNY

551082 – FOREZ DONZY F.C.

Catégories concernées U14 à U18 et Seniors F

Nom du groupement : GJ AS FOREZ ROANNAIS

Pour le District Haute-Savoie Pays de Gex :

529714 – ECHENEVEX SEGNY CHEVRY O.

532829 – A.S. VERNONNEX GRILLY SAUVERNY

504668 – U.S. DIVONNAISE

Catégories concernées U11 F à U18 F

Nom du groupement : GROUPEMENT DES JEUNES FOOTBALLEUSES GESSIENNES

Pour le District de la Haute-Loire :

524942 – U.S. ARSAC EN VELAY

547196 – A.S. CHADRON ST MARTIN DE FUGERES

518046 – A.S. LAUSSONNE

529609 – A. ANIMATION ST FRONT

520783 – F.C. LE MONASTIER

Catégories concernées U6 à U18 Garçons et/ou Filles en mixité

Nom du groupement : GROUPEMENT JEUNES LOIRE MEZENC – Nom refusé.

Risque de confusion avec le club ENT. JEUNES LOIRE MEZENC (n°581410). Nouvelle proposition à nous faire parvenir pour le 15 juin au plus tard.

Considérant que les Districts concernés sont favorables à la réalisation de ces groupements ;

Après analyse des projets de groupement présentés par les clubs,

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot valide la réalisation de chacun des projets de Groupement précités.

L'homologation définitive de ces groupements est toutefois subordonnée à la production, avant le 30 Juin 2024, sur le logiciel « Vie des clubs », des documents suivants :

- des P.V. des Assemblées Générales des clubs ayant décidé d'adhérer au groupement,
- de la Convention-type dûment complétée et signée,
- si le groupement a été constitué sous la forme d'une association loi 1901, il est alors nécessaire de produire également le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du groupement, ainsi que les statuts du groupement et la composition de son Comité Directeur.



BUREAU PLENIER

*Mardi 21 mai 2024 à 17h30
en visio à Lyon, Cournon et Aurillac*

6. **Questions ou points divers.**

✓ Jean-Marc SALZA :

Validation candidatures section sportive filière arbitrage :

BOUACHMIR	YOUNES	Haute-Loire	24/06/2009	9602320049	8613
BOUAZIZ	NOHE	Loire	23/07/2008	2547465394	8604
CHAUFFARD	MAXIME	Haute-Savoie	11/10/2008	9602802561	8607
MONACI	BENJAMIN	Haute-Savoie	15/02/2009	2547214944	8607
PONCET	TOM	Lyon et Rhône	9/6/2009	2547759861	8605
REVIGLIONO	FLAVIO	Isère	20/09/2009	2547806729	8602

➔ Ces candidatures sont validées à l'unanimité par le Bureau Plénier.

-8-8-8-8-8-3-3-3-3-3-

La séance est levée à 21H30.

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE